

32  
Aurillac, le 20 oct. 1916.



Monsieur le Préfet



J'ai l'honneur de solliciter  
de votre bienveillance la permission  
de me faire délivrer un passe-port  
pour la Russie.

Petrograd est mon domicile, et  
je désire rentrer chez moi avec mon  
mari, arrivé depuis huit jours et mon  
plus jeune fils âgé de neuf ans. Mon  
mari est industriel.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,  
l'assurance de ma haute considération

*AVIS FAVORABLE*

à la demande de Mme Verdier  
née Tumez (Jeanne-Félicie), 50 ans  
résidant à Aurillac, Tambourg de Brossin, 1916

Aurillac, le 20 oct 1916

Le Commissaire de Police  
Redan



la  
deme  
Département

13 p 292

Département  
du Cantal

N° du Registre : 130

Le présent PASSEPORT

valable pour UN AN

à partir du 20 Octobre 1916

a été délivré

à M. dame Servier Jeanne Felicie

de nationalité française d'origine

la dame  
Département

B. 928

Profession : sauf  
 né à Besançon (Doubs)  
 le 9 avril 1866  
 domiciliée à Cruillac  
 département du Cantal  
 qui, en compagnie de son fils  
Serge, né le 5 octobre 1907 à Paris  
fils de Jean et de Fumey Jeanne Céline  
 se rend à Le Trograd (Roumélie)  
 par le Héra et l'Angleterre  
 pour <sup>y acquiescer</sup> reprendre son mari, industriel,  
M<sup>me</sup> Verdet déclare être de religion  
catholique

Fait à Cruillac  
 le vingt Octobre  
 Mil neuf cent vingt  
 PRÉFET du CANTAL  
 Le Receveur Général délégué  
 Signature du porteur :  
M. Verdet

**Signalement :**

Age : 50 ans  
Taille : 1<sup>m</sup> 44 57  
Cheveux : blonds  
Front : moyen  
Sourcils : blonds  
Yeux : bleus  
Nez : rectiligne  
Bouche : moyenne  
Barbe :  
Menton : roud  
Visage : ovale  
Teint : clair  
Signes particuliers :

Feuille réservée pour  
l'apposition facultative de la photographie  
du porteur :



Beppo



Chaque étranger doit obtenir, pour  
pouvoir quitter la Russie, une autorisation  
de police ou—si son séjour en Russie  
a duré plus de six mois—un passeport  
russé pour l'étranger.

PASSEPORT REPUBLIQUE FRANÇAISE PASSEPORT  
de Département  
de la Seine

N° du Registre: 4117

PRÉFECTURE DE POLICE

Le présent PASSEPORT

valable pour UN AN

à partir du 5- NOV 1910

a été délivré

à M<sup>me</sup> Verdier née Jumez

Jeanned Felice

Profession :

domicilié à Paris, 8, rue Duphot  
Né à Besançon  
département du Doubs

qui, en compagnie de ses Enfants :

- 1<sup>er</sup> Jacques, 10 ans - 2<sup>e</sup> Anne Marie, 9 ans -
- 3<sup>e</sup> Henri, 7 ans - 4<sup>e</sup> Serge, 3 ans.

se rend en Russie

M<sup>r</sup> Verdier, déclare être de religion catholique.

Fait à Paris

le Cinq Novembre

Mil neuf cent dix

Pr LE PRÉFET DE POLICE,

Le Secrétaire Général,

*E. Laurance*

Signature du porteur :

*J. Verdier*





4485

явленъ въ Россійскомъ Императорскомъ  
Генеральномъ Консульствѣ на проездъ въ  
Росцію французскаго гражданскаго Жанаъ Весте  
и Д. М. Семъ: Жаванъ, Анри, Сервию и Серпанъ  
Парижъ, Оуверъ 23 Дня 1910 г.  
Секретарь: [Signature]  
В. С. Т. Т. Т. Т. Т.  
ШЕЕЕ ШАНКОВА

Visas



Visas



Paris le 5 NOV 1910  
Vu au Ministère  
des Affaires Étrangères  
Pour le Chef de Bureau de [Signature]

[Signature]

1910

